

Vie Associative

REF : DVARI2013023

Signataire : SE/CR/CS

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Subventions à des associations dans le cadre d'une aide à la création d'emplois

EXPOSE :

La ville a inscrit dans son budget 2013 une somme de 30 000 € afin de soutenir la création, le maintien d'emplois dans le milieu associatif.

A cet effet, des dossiers de demande de subvention ont été transmis par des associations désireuses de créer ou de maintenir un emploi. Ces dossiers ont été examinés et instruits par les services municipaux compétents, en lien avec Pôle emploi.

Il est demandé au conseil municipal d'attribuer pour le montant total de 12 000 € des subventions aux associations suivantes :

- 2000 € à l'association Kuso pour la création d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE),
- 2000 € à l'association « Art d'ici et d'ailleurs » pour la création d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE),
- 2000 € à l'association « CMA Handball » pour la création d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI)
- 4000 € à l'association « CMA Tennis » pour la création de deux emplois dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI)
- 2000 € à « l'Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers (ASJA) » pour la création d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI)

Vie Associative

REF : DVARI2013023

Signataire : SE/CR/CS

Séance du Conseil Municipal du 19/09/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Subventions à des associations dans le cadre d'une aide à la création d'emplois

EXPOSE :

La ville a inscrit dans son budget 2013 une somme de 30 000 € afin de soutenir la création, le maintien d'emplois dans le milieu associatif.

A cet effet, des dossiers de demande de subvention ont été transmis par des associations désireuses de créer ou de maintenir un emploi. Ces dossiers ont été examinés et instruits par les services municipaux compétents, en lien avec Pôle emploi.

Il est demandé au conseil municipal d'attribuer pour le montant total de 12 000 € des subventions aux associations suivantes :

- 2000 € à l'association Kuso pour la création d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE),
- 2000 € à l'association « Art d'ici et d'ailleurs » pour la création d'un Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE),
- 2000 € à l'association « CMA Handball » pour la création d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI)
- 4000 € à l'association « CMA Tennis » pour la création de deux emplois dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI)
- 2000 € à « l'Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers (ASJA) » pour la création d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI)